



Garant d4 un appartement en location

Par meslay, le 29/08/2009 à 01:02

Bonjour,

mon beau père est garant de l'appartement que nous occupons avec mon conjoint avec qui je suis pacsé

il quitte subitement le foyer avec 2 enfants

je n'ai pas les moyens de payer ce loyer de 1200 euros

c'est mon conjoint (avec son accord biensur) qui paye le loyer

puis être expulsée si mon conjoint ne paye plus le loyer à la fin du mois ?

quelles sont les obligations du garant ?